

LE GENRE *STENANDRIOPSIS* (ACANTHACÉES).

Par R. BENOIST.

Le genre *Stenandriopsis* a été établi en 1906 par Spencer LE M. MOORE qui le place dans la tribu des Justiciées ; une seule espèce lui est attribuée : le *Stenandriopsis Thompsoni* S. Moore.

M. PERRIER DE LA BATHIE a récolté sous le n° 16987 dans la forêt orientale de Madagascar près de Lohavavana, sur le Mangoro, une plante qui correspond exactement, sauf peut-être pour la disposition des feuilles, avec la description et la figure du *S. Thompsoni* et que je rapporte sans hésitation à cette espèce.

S. MOORE ne dit rien de la disposition des feuilles sur la tige et dans la planche qui accompagne sa note il les figure opposées et décussées comme il est de règle chez les Acanthacées. Dans l'échantillon de PERRIER DE LA BATHIE qui est constitué par des extrémités de rameaux, presque toutes les feuilles sont en apparence verticillées par 4 ; en réalité, si on les examine attentivement, on remarque qu'elles ne sont pas toutes insérées au même niveau, mais que deux d'entre elles, opposées, s'attachent sur la tige un peu au-dessous des deux autres. Il y a donc là une disposition faussement verticillée et simple raccourcissement d'un entrenœud qui porte presque à la même hauteur les feuilles appartenant au nœud supérieur et au nœud inférieur. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que, sur l'un des rameaux récoltés, les feuilles les plus inférieures appartenant à deux nœuds successifs sont beaucoup moins rapprochées et séparées par un entrenœud long de 3 millimètres ; il est donc possible que dans la partie de la plante qui n'a pas été récoltée, on ait une disposition des feuilles tout à fait normale.

L'auteur du genre *Stenandriopsis* le compare au genre *Crossandra*, dont il est en effet voisin, et note que le premier diffère du second par ses fleurs disposées sur deux rangs longitudinaux, ses bractées plus petites, ses bractéoles relativement grandes, le sépale postérieur entier avec une nervure médiane, le lobe antérieur de la corolle égal aux autres ou plus petit, le pollen en forme de biscuit et les graines lisses.

Certains de ces caractères n'ont pas grande valeur ; les plus importants se trouvent dans la conformation du calice et de la corolle.

L'un et l'autre de ces genres possède un calice de 5 sépales inégaux, mais tandis que, chez les *Crossandra*, le sépale postérieur est muni de deux nervures principales, chez le *Stenandriopsis Thompsoni* il en

existe une médiane plus forte et d'autres plus faibles placées symétriquement de part et d'autre de cette dernière.

Chez les *Crossandra* le tube de la corolle supporte un limbe fendu profondément du côté postérieur et épanoui du côté antérieur en une lèvre unique, large, à 5 lobes peu profonds, inégaux, n'atteignant pas la gorge. Dans le *Stenandriopsis Thompsoni* le limbe est divisé en 5 lobes un peu inégaux mais tous bien individualisés par des fentes qui atteignent la gorge de la corolle.

Ces deux caractères se retrouvent chez 3 espèces que j'ai décrites <sup>1</sup> : *Stenandriopsis carduaceus*, *S. humilis* et *S. leptostachys* ; dans ce qui va suivre j'ajouterai encore à ce genre les *S. subdentata*, *S. Perrieri* et *S. amoena*.

Il faut en outre inclure dans le genre *Stenandriopsis* le *Crossandra Boivini* (*Stenandrium Boivini* H. Baillon), le *Crossandra guineensis* Nees et le *Crossandra afro-montana* Mildbr.

Toutes ces plantes ont en commun les caractères suivants : ce sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, parfois des arbustes à feuilles opposées et décussées, souvent rapprochées par 4, surtout celles des rameaux florifères. L'axe d'inflorescence porte des bractées opposées disposées en 2-4 séries longitudinales, espacées ou rapprochées, tantôt toutes fertiles, tantôt de 2 opposées une fertile et l'autre stérile. Les fleurs sessiles sont pourvues de 2 bractéoles. Le calice comprend 5 sépales, le postérieur ordinairement plus grand avec une nervure médiane accompagnée souvent de nervures plus fines disposées symétriquement de part et d'autre. La corolle hypocratérisiforme a son tube presque cylindrique parfois un peu courbé au niveau de l'insertion de l'androcée et légèrement élargi à partir de cette insertion ; le limbe est divisé en 5 lobes un peu inégaux, mais tous séparés par des fentes jusqu'à la gorge et à préfloraison quinconciale. L'androcée se compose de 4 étamines didynames insérées sur le tube de la corolle, à filet court, à anthères uniloculaires ; le pollen est sphérique, ellipsoïdal ou cylindrique-ellipsoïdal, à 3 plis.

L'ovaire contient dans chaque loge 2 ovules superposés. Le fruit est une capsule aiguë à 4 graines pourvues chacune d'un rétinacle, lisses ou finement granuleuses ou papilleuses.

Le genre *Stenandriopsis* comprend les espèces suivantes :

*S. Thompsoni* S. Moore in *Journ. Bot.*, XLIV, p. 154, 1908.

Madagascar : forêt orientale à 600 mètres d'altitude près de Lohavavana sur le Mangoro (Perrier de la Bâthie 16987) ; Zahamena (réserve naturelle n° 3) (Decary 16552).

1. R. BENOIST. Nouvelles Acanthacées malgaches in *Notul. Syst.*, VIII, p. 151-153, 1939.

**S. subdentata** nov. sp.

*Frutex ramis junioribus obscure tetragonis adpresse pubescentibus deinde teretibus glabris. Folia opposita, ea duorum nodorum valde approximata, quaterna, fere verticillata, breviter petiolata, lanceolata, basi cuneatim attenuata, apice acuta, marginne integro vel repando vel dentibus 1-2 utrinque prædito, pagina superiore in costa pilosula, præterea glabra, inferiore sparse, in nervis densius pilosula. Inflorescentiæ axillares et terminales; flores in spicis brevibus satis densis bifariam dispositi; bracteæ in axi inflorescentiæ oppositæ, omnes fertiles, squamiformes, sessiles, ovatæ, concavæ, acutæ, mucronatæ, quinquenerviæ, in dorso pubescentes, margine tenuiter fimbriato; bracteolæ ovatæ, sessiles, concavæ, apice breviter acuminatæ, vix distincte uninerviæ, sub apice modice fimbriatæ. Sepala 5 latitudine inæqualia, imbricata, posticum majus, ovato-lanceolatum, cætera lanceolata, sub apice parum pubescentia. Corollæ pallide violacæ tubus subcylindricus, lobi 5 ovati parum inæquales. Stamina 4 didynama vix infra medium tubi inserta, filamentis glabris; pollinis granula fere sphærica, superficie indistincte granulata, triplicata. Ovarium et stylus glabri; stigma breviter infundibuliforme, uno latere in laminam breviter prolongatum. Capsula glabra.*

Pétiole long de 5 mm. environ; feuilles longues de 3-11 cm., larges de 14-35 mm.; bractées longues de 6 mm., larges de 3 mm.; bractéoles longues de 3.5 mm., larges de 1,5 mm.; sépale postérieur long de 4 mm., large de 1,75 mm.; corolle longue de 15 mm.; son tube long de 10 mm.; capsule longue de 12 mm.

Madagascar: mont Apiky au-dessus de Mahamavo, bassin de réception de la Mananara affluent du Mandrare, transition du bush xérophile à la forêt basse sclérophylle à l'altitude de 800-900 m. (HUMBERT 13856).

*S. carduaceus* R. Benoist in *Notul. syst.*, VIII, p. 151, 1939.

Madagascar: Lambovana dans le district de Fort Dauphin, forêt sur le gneiss (DECARY 10695); Elakelaka, au bord d'une route en forêt, sur le gneiss (DECARY 2825); vallée de la haute Menanara dans la broussaille sur une pente gneissique (DECARY 9410).

*S. humilis* R. Benoist in *Notul. syst.*, VIII, p. 152, 1939.

Madagascar: bassin de la Linta, plateau calcaire à l'est du delta (HUMBERT 5497); vallée du Fiherenana sur coteaux calcaires (HUMBERT 5145); environs de lac Manampetsotsa, sur plateau calcaire (HUMBERT 5286); Tranomaro au nord-est d'Ambovombe sur gneiss (DECARY 9012); entre Behara et Tranomaro sur calcaires cipolin (DECARY 9893); environs de Tulcar sur calcaire (POISSON 2<sup>e</sup> voyage 512); vallée de l'Onilahy vers l'embouchure, coteaux et plateaux calcaires (HUMBERT 2615); dunes des environs de la Tsimampetsa sur la côte Mahafaly (PERRIER DE LA BATHIE 9495); Manampetsa sur calcaire (PERRIER DE LA BATHIE 19018, 19152).

**S. amoena** nov. sp.

*Suffrutex humilis caulibus breviter pilosis. Folia quaterna subverticillata,*

*breviter petiolata, lanceolata, basi attenuata et in petiolo decurrentia, apice obtusa, margine integro vel plus minus distincte et remote dentato, pagina utraque glabra. Inflorescentiæ terminales; flores in spicis brevibus paucifloris sessilibus dispositi i bracteæ quadrifariæ, oblongæ, apice rotundatæ, aliquando emarginatæ vel sinuatæ in medium sinum denticulatæ, ad apicem sparse, præsertim in margine, albopilosulæ. Sepala 5 subæqualia fere usque ad basin libera, lanceolato-lineararia, ad basin latiora et hinc sensim attenuata, apice acuto, nervis tenuibus longitudinalibus numerosis notata, æstivatione imbricata. Corollæ tubus subcylindricus, in tertia parte superiore vix latior; lobi 5 parum inæquales, ovali-oblongi, ad basin parum attenuati, apice rotundata. Stamina 4 inclusa, ad tertiam partem superiorem tubi affixa, filamentis glabris, dimidiam antheram unilocularem æquantibus; connectivo piloso; pollinis granula sphærica, tenuissime granulosa, triplicata. Ovarium et stylus glabri; stigma bilaminatum.*

Pétiole leong de 3-4 mm. ; feuilles longues de 2,5-5 cm., larges de 1-2 cm. ; bractées longues de 2-3,5 mm., larges de 2-2,5 mm. sépales longs de 8 mm. ; larges à la base de 1,5 mm. ; corolle longue de 2 cm., son tube long de 14 mm.

Madagascar : forêt d'Analamahitso, entre le Bemarivo et l'Anjbona, sur le gneiss, 900 mètres d'altitude (PERRIER DE LA BATHIE 9224).

var. **Catati** nov. var.

*A specimine typico differt foliis angustioribus, 3-8 cm. longis, 9-16 mm. latis, inferioribus oppositis, superioribus quaternis approximatis, fere verticillatis, subtus pallidioribus.*

Madagascar : Route de Mandritsana, fleur blanc violet, 1<sup>er</sup> octobre (CATAT 3202).

**L. Perrieri** nov. sp.

*Suffrutex ramis adpresse pilosulis. Folia quaterna subverticillata, breviter petiolata, ovato-lanceolata, basi rotundata, sed in parte infima cuneatim in petiolo decurrentia, apice acuto, minute spinescente, margine integro vel utrinque 1-2 dentibus minutis prædito, pagina superiore glabra, inferiore in costa pilosula, præterea glabra. Inflorescentiæ terminales vel axillares; flores in spicis gracilibus paucifloris dispositi, bracteæ in axi inflorescentiæ oppositæ, quarum una sterilis et altera fertilis, lanceolato-oblongæ, apice acuto vel obtuso, mucronato, extus recurvo, sparse piloso-glandulosæ, trinerviæ; bracteolæ lineares, acutæ, sicut bracteæ vestitæ, uninerviæ. Sepala 5 latitudine inæqualia, ad basin libera, lanceolato-lineararia, superne sensim angustata, apice acuta, nervo parum excurrente, sparse piloso-glandulosa, univervia. Corollæ cæruleæ tubus subcylindricus ad tertiam partem superiorem curvatus et parum dilatatus, lobi 5 parum inæquales, ovati. Stamina 4 didynama, in tertia parte superiore tubi inserta, inclusa, filamentis staminum anteriorum satis dense pilosis, lateralium fere glabris, antheris unilocularibus, connectivo piloso; staminodium posterius filiforme; pollinis granula breviter ellipsoïdea, minutissime granulata, triplicata. Ovarium et stylus glabri; stigma breviter infundibuliforme.*

Pétiole long de 1-5 mm. ; feuilles longues de 12-40 mm., larges de

8-20 mm. ; bractées longues de 5 mm., larges de 1,75 mm. ; bractéoles longues de 6 mm. ; sépales longs de 6,5 mm., larges de 1-1,5 mm. ; corolle longue de 17-18 mm., son tube long de 11 mm.

Madagascar : Vilamandro près Andranomavo (Ambongo) dans les bois pierreux (PERRIER DE LA BATHIE 1559).

**S. Boivini** R. Benoist nomen novum ; *Stenandrium Boivini* H. Baillon mss. ex. Lindau in Pflanzenfam. IV 3b p. 321, 1895 ; *Crossandra Boivini* S. Moore in *Journ. Bot.*, XLIV, p. 152, 1906.

Madagascar : Port Leven, mornes boisés de la côte (BOIVIN) ; Port Leven (VESCO) ; Montagne des Français près de Diégo-Suarez (PERRIER DE LA BATHIE 16204).

Cette plante a été d'abord nommée par BAILLON : *Stenandrium Boivini*, nom qui est resté manuscrit. En 1906 S. MOORE la décrit comme *Crossandra Boivini*, tout en remarquant que le sépale postérieur ne possède pas les deux nervures habituelles des *Crossandra*. Elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres. Les *Stenandrium* ont les feuilles réunies en rosette d'où partent les pédoncules scapiformes qui portent les inflorescences ; les graines sont fortement poilues. Les *Crossandra* ont la sépale postérieur binervé et une corolle unilabiée.

*S. leptostachys* R. Benoist in *Notul. Syst.*, VIII, p. 152, 1939.

Madagascar : Andrahomana, dans la province de Fort-Dauphin sur rocher gneissique (DECARY 4097) ; Ambovombe, dans une clairière sur le sable (DECARY 2777) ; sur les schistes et les grès de la Sakoa dans le bassin de l'Onilahy (PERRIER DE LA BATHIE 17387) ; du col de Vavara à la vallée de la Manambolo dans le bassin supérieur du Mandrare (HUMBERT 6762) ; col d'Ambato et pentes orientales du Vohipaly dans le bassin de réception de la Mananara, affluent du Mandrare (HUMBERT 14164) ; vallée de la Manambolo aux environs d'Isomono (HUMBERT 12899) ; rive droite du Fiherenana sur le plateau Bara, bois calcaire (PERRIER DE LA BATHIE 19219).

Var. *longifolia* R. Benoist in *Notul. syst.*, VIII, p. 152, 1939.

Madagascar : forêt de Behendo dans la province de Tuléar (POISSON, 2<sup>e</sup> voyage 500).

Amboasary dans le district d'Ambovombe sur terrain cristallin (DECARY 3226).

**S. guineensis** R. Benoist nomen novum ; *Crossandra guineensis* NEES in *DC Prodr.* XI, p. 281, 1847.

Cameroun : Lolodorf (STAUDT 360) ; Bipinde, Urwaldgebiet (ZENKER 1348, 3978) ; Haut Logonc (PÉRIQUET) ; dans un torrent

près du village d'Assoben Noro (PÉRIQUET, Mission de délimitation Congo-Cameroun).

Gabon : environs de Libreville (KLAINÉ 876, 2198, 2221, 2863) ; entre Mayumba et Tchibanga (LE TESTU 1017) ; entre Sette Cama et le Benito (DYBOWSKI 81) ; Kitabi, en forêt (LECOMTE) ; Fernand Vaz, sables au bord de la lagune (LECOMTE) ; au nord est de Mayumba (LECOMTE E 116) ; Brazzaville (THOLLON 216, 222) ; N'Djolé (THOLLON 81) ; Ogoué (Mgr LEROY) ; Yalinga, fleur violet pâle (LE TESTU 3060) ; entre Bayoucou et Itava, fleurs violet clair (LE TESTU 5419) ; Dondo (Icobé), fleurs blanches (LE TESTU 5878, 5879) ; Lastourville, fleurs violettes (LE TESTU 7271 bis).

Afrique orientale anglaise : Uganda, Mulange, forêt (DUMMER 2617).

**S. afromontana** R. Benoist nomen novum ; *Crossandra afromontana* MILDBREAD in *Notizbl. Bot. Gart. und Mus. Berlin* XI, p. 822, 1934.

Afrique orientale anglaise : Bezirk Mahenge : Nebelwald bei Sali (SCHLIEBEN 1955) ; Bezirk Morogoro : Uluguru-Gebirge (SCHLIEBEN 3613).

Les espèces de *Stenandriopsis* énumérées ci-dessus peuvent se distinguer de la manière suivante :

I. Bractées entières.

A. Etamines insérées vers le tiers ou le quart supérieur du tube de la corolle.

1. Bractées à nervation réticulée, largement ovales, plus longues que les sépales, brièvement acuminées et cuspidées au sommet, poilues. *Boivini*.

2. Bractées à nervures parallèles ou à une seule nervure.

+ Bractées ovales ou oblongues, égalant au plus la moitié des sépales. *amœna*.

+ Bractées lancéolées ou linéaires à sommet très aigu.

= Bractées portant de très petits poils glanduleux épars, leur extrémité recourbée en dehors ..... *Perrieri*.

= Bractées sans poils glanduleux, leur extrémité non recourbée en dehors.

\* Feuilles subverticillées par 4 ..... *leptostachys*.

\* Feuilles décussées, non rapprochées par 4 en faux verticilles.

\*\* Bractées plus longues que les sépales ..... *guineensis*.

\*\* Bractées plus courtes que les sépales ..... *afromontana*.

B. Etamines insérées un peu au dessous du milieu du tube de la corolle.

1. Bractées uninervées ..... *Thompsoni*.

2. Bractées à 5 nervures ..... *subdentata*.

II. Bractées tridentées.

A. Arbuste à tiges dressées ; feuilles glabres en dessus ; sépales glabres, libres ..... *carduaceus*.

B. Plante suffrutescente à tiges couchées, entièrement pubescente ; sépales pubescents, les 2 antérieurs soudés jusqu'au milieu. *humilis*.